

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 19 Juillet (19/07/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 12 juillet, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT **Adjoint**,

M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOU, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, M. Franck BOUSQUET, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. André LENFANT M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Philippe CHAUMERLIAC (représenté par Mme Nicole STOCCO), M. Didier MOTHE (représenté par M. Bernard REDON), Mme Estelle HEMMAMI (représentée par M. Franck BOUSQUET), Mme Odile MARTY-MOTHE (représentée par Mme Christine LASSALLE), M. Gérard VALLES (représenté par Mme Christine FANFELLE), M. Richard BAPTISTE (représentée par M. Pierre GUILLAMAT), M. Guy ROQUEFORT (représenté par M. Jean-Paul NUNZI), Mme Colette ROLLET (représentée par M. Abdelkader SELAM), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. Claude GAUTHIER) **Conseillers Municipaux**

ÉTAIT ABSENTE :

Mme Hélène DELTORT, **Adjoint**

Mme Christine LASSALLE est nommée secrétaire de séance.

MARCHES PUBLICS

12 – 19 Juillet 2013

**MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE : AVENANT 1 AU LOT 13,
AVENANT 2 AUX LOTS 6 ET 7**



Rapporteur : Mme DOURLENT

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-21

VU les dispositions de l'article 14 du Cahier des Clauses Administratives Générales de Travaux,

VU les articles 20 et 118 du Code des Marchés Publics,

VU le rapport de Jean Paul NUNZI proposant de se prononcer sur :

- La passation d'un avenant 1 au lot 13 et d'un avenant 2 aux lots 6 et 7

**Le Conseil Communal,
Après en avoir délibéré,
A 31 voix pour et 1 voix contre (M. CHARLES)**

1. **APPROUVE** la passation d'un avenant 2 avec la SARL RC82 pour une plus-value de 1230,62 €HT soit +9,90 % par rapport au marché initial du lot 6
2. **APPROUVE** la passation d'un avenant 2 avec la SARL BANZO pour une plus-value de 5 850,95 €HT soit +4,27 % par rapport au marché initial du lot 7
3. **APPROUVE** la passation d'un avenant 1 avec la SA SCHINDLER pour une plus-value de 1 120,00 €HT soit +4,48 % par rapport au marché initial du lot 13
4. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les projets d'avenants aux entreprises.

Pour copie conforme

Moissac le 29 juillet 2013

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :